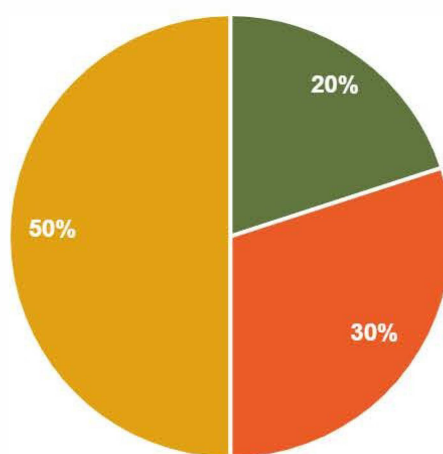




Nous servons repas par jour

Dans notre restaurant, sur l'année , nous déclarons avoir servi en valeur d'achats:

● Bio ● Qualité et durable (hors bio) ● Hors EGalim



Pourquoi je vois cette affiche ?

Depuis le 1er janvier 2020, les gestionnaires de restaurant collectif doivent informer les convives une fois par an de la part des produits de qualité et durables entrant dans la composition des repas servis ainsi des démarches entreprises pour développer des produits issus du commerce équitable. Ces informations sont fonction de la valeur totale des achats réalisés sur l'année.

En savoir plus de la loi EGalim :

<https://ma-cantine.beta.gouv.fr>

